

Image not found or type unknown



Service apres ventes acer sav

Par **berni11**, le **13/03/2009** à **11:51**

probleme acer, probleme avec le Sav d'acerrnbonjour j'ai un soucis avec un service apres vente avec delais long tres long je suis apparaments pas le seul dans ce cas chez acer c'est long desfois...rndonc ma question on t'il un engagement sur les délais la lois prevois t'elle quelques chose.rncar acheter un portable 1000€ et ce le faire gardé 2 mois en sav c'est scandaleux je trouve, quel sont les recours merci.rnmerci par avancernrps : acer me dit au tél on s'engage a 15 jours ouvrable non contractuel ..